



COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

SESSION  
03/04/2023

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----

Exercice :	29	L'An Deux Mille Vingt Trois, le trois avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le
Présents :	25	Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en
Absents :	4	date du 28 mars 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.
		<u>Présents</u> : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-
Pour :	24	Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin,
Abstention :		Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Segueni, Tolfo, Valla.
Contre :	4	<u>Excusés</u> : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe),
		M. Vallon (pouvoir à M. Noël)
		<u>Secrétaire</u> : Mme Faure-Pinault

-----

**Objet : Vote du Compte Administratif 2022 – Commune**

Pour cette délibération, Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	15 134 478,40
	Réalisé :	10 008 822,45
	Reste à réaliser :	1 147 080,05
Recettes	Prévu :	15 134 478,40
	Réalisé :	10 077 356,76
	Reste à réaliser :	984 435,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	11 861 739,83
	Réalisé :	13 370 955,50
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	11 861 739,83
	Réalisé :	14 093 802,93
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	68 534,31
Fonctionnement :	722 847,43
Résultat global :	791 381,74

Pour extrait conforme

L'Adjointe aux Finances,



**Patricia DIATTA**



Le Secrétaire de séance,



**Virginie FAURE-PINAULT**